



CHARTRE DE L'APPRENANT

Vous venez de confirmer votre inscription sur moncompteformation.gouv.fr, nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner dans l'acquisition ou le développement de vos compétences et dans l'obtention d'une certification reconnue par l'Etat.

1. Votre formation ne pourra pas commencer avant le délai de 14 jours ouvrés suivant le jour de votre inscription, délai imposé par La Caisse des Dépôts.

2. Une date de début et de fin de formation a été fixée par Nabu formation tenant compte de ces 14 jours ouvrés, du nombre d'heures de formation total, du rythme auquel vous souhaitez faire la formation et de vos disponibilités.

Vous devrez répondre à un questionnaire d'évaluation préformation dans lequel nous vous demanderons vos disponibilités, le rythme des séances hebdomadaires que vous souhaitez, vos objectifs précis, votre niveau et vos acquis avant formation, vos gênes ou contraintes potentielles à suivre une formation a distance, etc...)

Un mail de confirmation de votre inscription récapitulera tous les éléments obtenus lors de l'interview téléphonique.

3. Un(e) formateur(trice) prendra contact avec vous avant la date de début de formation afin d'évaluer votre positionnement et de planifier avec vous les dates et heures de premières séances. S'il tombe sur votre répondeur, il vous laissera un message. Pour éviter de vous déranger à plusieurs reprises, nous vous remercions de bien vouloir le rappeler.

4. Si vous souhaitez annuler une séance, il vous faudra l'annuler au moins 48 heures à l'avance, à défaut celle-ci sera décomptée du total de vos heures. En cas de force majeure et sur justificatif une séance annulée hors délai ne sera pas déduite.

5. A chaque fin de séance vous devrez signer la feuille d'émargement soit en imprimant puis en scannant la feuille d'émargement afin de la retourner par mail au formateur, soit si vous n'êtes pas équipé d'une imprimante, en signant électroniquement via l'outil YOUSIGN par un simple clic à l'endroit indiqué sur le document que vous recevrez par mail.

6. A l'issue de la formation, il vous faudra signer les derniers émargements et remplir les documents d'évaluation à chaud de la formation et du formateur.

7. Avant de passer la certification de la formation que vous avez suivi, merci de bien vouloir vous reconnecter à votre interface sur moncompteformation.gouv.fr et évaluer notre organisme de formation Nabu Formation.

Pour cela, voici les différentes étapes à suivre ci-dessous :

1. Vous connecter à votre compte
2. Cliquez sur "Mes dossiers de formation" dans le Menu en haut à gauche
3. Cliquez sur le dossier en question, et cliquez ensuite sur "CONFIRMER MA PARTICIPATION"
4. Sélectionnez "J'ai suivi intégralement la formation..." et ensuite "CONFIRMER MA PARTICIPATION " à nouveau
5. Cliquez sur "EVALUER MA FORMATION"
6. Cochez ensuite la note sur 5 à chacune des 5 parties évaluées puis cliquez sur "CONFIRMER MON EVALUATION "



8. Vous êtes donc prêt(e) à passer la certification, vous recevrez un mail pour vous avertir des démarches de passage de la certification à distance en E-surveillance.

9. Votre certification passée, vous recevrez soit directement du certificateur soit par notre service pédagogique votre certificat.

10. Consentement Loi RGPD

Lors de votre réponse aux questions de nos conseillers, nous vous demandons de nous communiquer des données à caractère personnel vous concernant.

Le terme « données à caractère personnel » désigne les données que vous nous communiquez dans le cadre de ces évaluations, à savoir notamment votre nom, prénom, courrier électronique, numéros de téléphone, date de naissance, Lieu de naissance, fonction, poste, niveau de diplôme, niveau d'expérience, ainsi que tout autre information relative à vos compétences et expériences professionnelles. Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par Nabu formation agissant en tant que responsable de traitement. Ce traitement des données a pour finalité de réaliser votre formation.

Les données marquées d'un astérisque sont obligatoires car strictement nécessaires à la finalité indiquée. Le refus de communiquer ces données entraînera l'impossibilité de traiter votre candidature.

Les données seront conservées pendant 1 an à compter du dernier contact émanant de votre part. Les destinataires des données sont les évaluateurs en charge de l'évaluation ainsi que les formateurs sous-traitant en charge de la mise en œuvre et du maintien de la plateforme d'évaluation.

Pour en savoir plus sur les garanties de sécurité de vos données à caractère personnel recueillies via Moncompteformation.gouv.fr, veuillez consulter les CGU de www.moncompteformation.gouv.fr

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en vous adressant à notre service client :

- Par courrier postal : RLFormation, 49 Rue de Ponthieu 75008 Paris -

- Par courriel électronique : contact@nabuformation.fr

J'accepte que mes données soient traitées dans les conditions exposées ci-dessus. Je reconnais disposer du droit de retirer mon consentement à tout moment.

J'ai lu la charte de l'apprenant.

Le : _____ à _____

Nom et Prénom de l'apprenant :

Signature de l'apprenant :

Fait le 24/04/2022